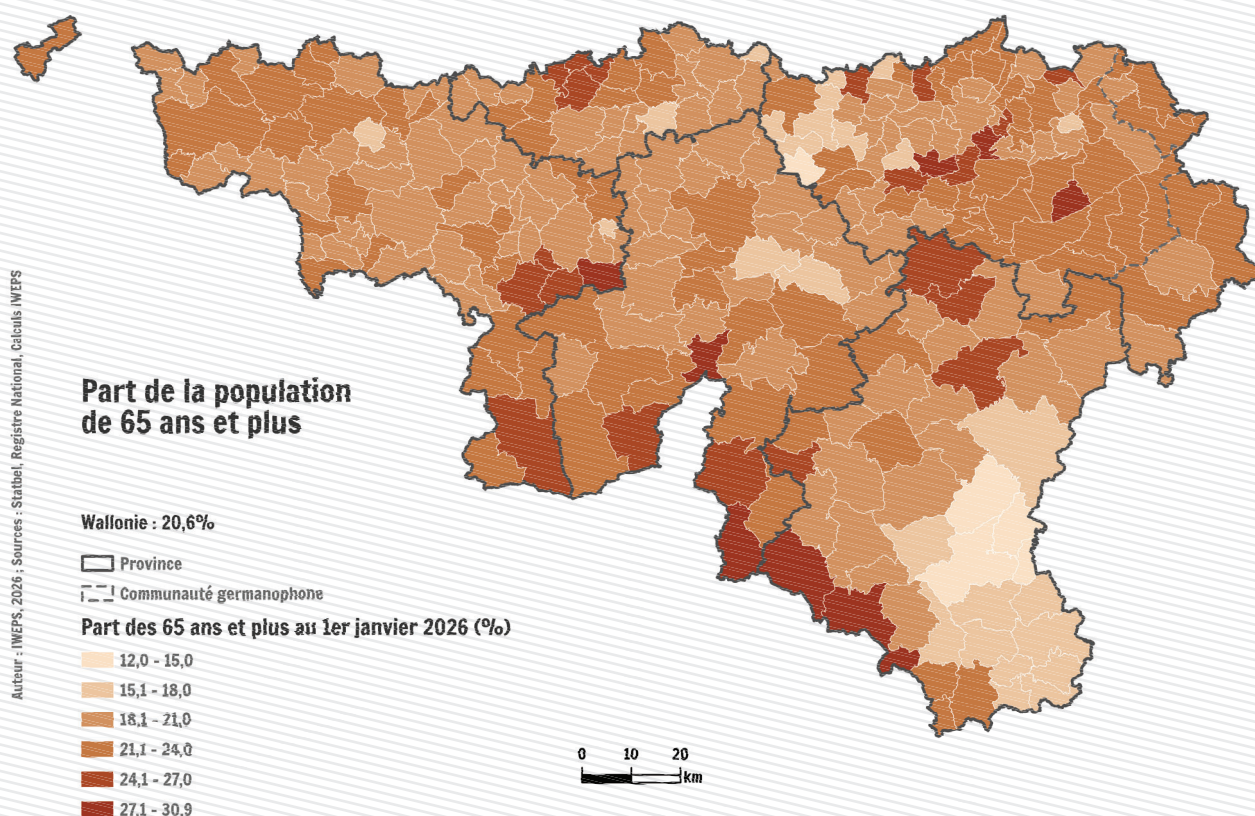


Population des 65 ans et + dans les communes wallonnes

12,0% à 30,9%

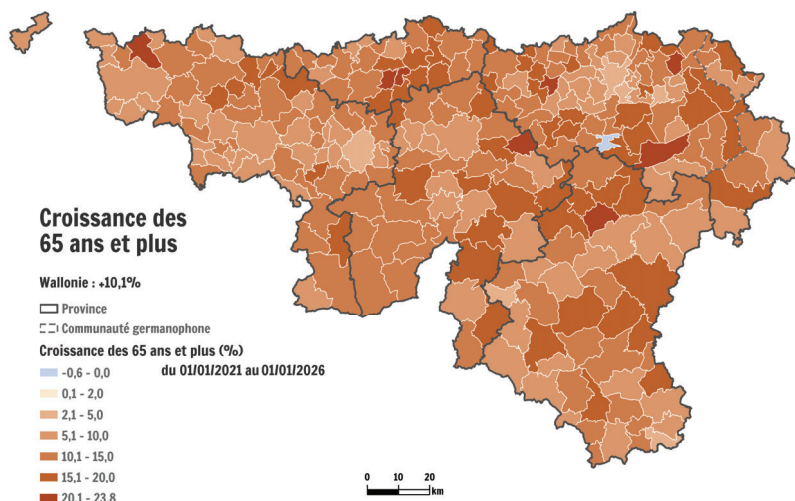
Si la population wallonne dans son ensemble comporte 20,6 % de 65 ans et +, en 2026, dans les communes wallonnes, ce taux varie de 12,0 % à 30,9 %



La répartition spatiale des 65 ans et plus met en évidence des groupements de communes où la part de ce groupe d'âge est la plus importante, comme les zones proches de la frontière française des provinces de Luxembourg et de Namur. Ces communes voient leur population plus jeune se diriger vers des régions pourvoyeuses d'emplois. Se retrouvent aussi dans ce groupe certaines communes luxembourgeoises ou de l'est de la province de Liège qui attirent des retraités à la recherche d'un cadre de vie plus bucolique. Se détachent également sur la carte les territoires périphériques aux grandes villes qui ont connu les premiers mouvements de la périurbanisation dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle (notamment le centre du Brabant wallon, le sud de Liège et de Charleroi).

Si les migrations notamment passées jouent un rôle important dans le poids des 65 ans et plus dans la population, la mortalité et la fécondité sont également des éléments qui interviennent. La fécondité est par exemple traditionnellement plus élevée dans certaines communes de la province de Luxembourg qui bénéficient déjà de l'arrivée de jeunes ménages liée à la périurbanisation de la ville de Luxembourg. La part des 65 ans et plus y est donc très faible.

Population des 65 ans et + dans les communes wallonnes



Au niveau wallon, la part des 65 ans et plus a augmenté de +10,1 % entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2026. Mais les communes affichent un grand éventail de taux de croissance allant de -0,6 % à +23,8 % sur cette même période.

Une seule commune enregistre une très faible décroissance de sa population de 65 ans et plus : Hamoir qui ne possède pas de maisons de retraite sur son territoire. De faibles croissances sont observées notamment dans les villes de Charleroi ou de Liège. Mais un événement local peut expliquer aussi une faible augmentation comme les inondations de 2021 à Pepinster. À l'inverse, le Brabant wallon et les arrondissements de Huy-Waremme, le nord des provinces de Namur et de Hainaut touchés par la périurbanisation de Bruxelles à la fin du 20^{ème} siècle voient leur population de 65 ans et plus augmenter plus rapidement. Cette croissance plus importante se retrouve aussi dans une série de communes rurales, comme au sud de la province de Liège ou de Namur, dans les arrondissements de Thuin, de Neufchâteau et de Marche.

Sources : Statbel, Registre National ;
Calculs : IWEPS

Définitions et sources

La part de 65 ans et plus est le nombre de personnes de 65 ans et plus sur la population totale au 1^{er} janvier de chaque année.

Les données démographiques sont tirées du Registre national (RN) par Statbel.

Pertinence et limites

Le RN est un outil légal qui existe en Belgique depuis 1983 qui centralise les registres de population instaurés dans chaque commune belge dès 1846. Il enregistre l'ensemble des résidents de la Belgique dans différents registres principalement le registre de population et des étrangers (les Belges et les étrangers domiciliés - autorisés à s'établir ou séjourner plus de trois mois - en Belgique), le registre d'attente (candidats réfugiés politiques) et les registres diplomatiques et consulaires, ainsi que celui des fonctionnaires européens et des membres des autres institutions internationales (OTAN) et leur famille. La population officielle de la Belgique, qui sert de base aux calculs des indices démographiques, comptabilise l'ensemble des personnes du RN qui ont leur résidence principale en Belgique en excluant le registre d'attente.

Pour en savoir plus :

Statbel : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

WalStat - IWEPS : <http://walstat.iweps.be>

Personne de contact : **Marc Debuison** (m.debuison@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2027**